

PATENT ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT				
NATURE OF CONVEYANCE:	MERGER				
EFFECTIVE DATE:	03/31/2010				
CONVEYING PARTY DATA					
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Name</th> <th>Execution Date</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ALSTOM Power Turbomachines</td> <td>03/31/2010</td> </tr> </tbody> </table>		Name	Execution Date	ALSTOM Power Turbomachines	03/31/2010
Name	Execution Date				
ALSTOM Power Turbomachines	03/31/2010				
RECEIVING PARTY DATA					
Name:	ALSTOM Power Systems SA				
Street Address:	2 Quai Michelet				
Internal Address:	3 Avenue Andre Malraux				
City:	Levallois Perret Cedex				
State/Country:	FRANCE				
Postal Code:	92309				
PROPERTY NUMBERS Total: 1					
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Property Type</th> <th>Number</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Patent Number:</td> <td>5649590</td> </tr> </tbody> </table>		Property Type	Number	Patent Number:	5649590
Property Type	Number				
Patent Number:	5649590				
CORRESPONDENCE DATA					
Fax Number:	2155686499				
<i>Correspondence will be sent via US Mail when the fax attempt is unsuccessful.</i>					
Phone:	215-568-6400				
Email:	spadilla@vklaw.com				
Correspondent Name:	Robert J. Ballarini				
Address Line 1:	Volpe and Koenig, P.C.				
Address Line 2:	United Plaza, 30 South 17th Street				
Address Line 4:	Philadelphia, PENNSYLVANIA 19103				
ATTORNEY DOCKET NUMBER:	ATL3-1C (V020848)				
NAME OF SUBMITTER:	Robert J. Ballarini				
Signature:	/Robert J. Ballarini/				

CH \$40.00 5649590

Date:

04/22/2013

Total Attachments: 37

source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc1_Name_Change_and_partial_translation_GEC_Alsthom_Delas_to_Alstom_Power_Heat_Exchange#page1.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc1_Name_Change_and_partial_translation_GEC_Alsthom_Delas_to_Alstom_Power_Heat_Exchange#page2.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc1_Name_Change_and_partial_translation_GEC_Alsthom_Delas_to_Alstom_Power_Heat_Exchange#page3.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc1_Name_Change_and_partial_translation_GEC_Alsthom_Delas_to_Alstom_Power_Heat_Exchange#page4.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc2_Name_Change_2_times_Alstom_Heat_Ex_to_ABB_Alstom_Power_to_Alstom_Power_Heat#page1.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc2_Name_Change_2_times_Alstom_Heat_Ex_to_ABB_Alstom_Power_to_Alstom_Power_Heat#page2.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc2_Name_Change_2_times_Alstom_Heat_Ex_to_ABB_Alstom_Power_to_Alstom_Power_Heat#page3.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc2_Name_Change_2_times_Alstom_Heat_Ex_to_ABB_Alstom_Power_to_Alstom_Power_Heat#page4.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page1.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page2.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page3.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page4.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page5.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page6.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page7.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page8.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page9.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page10.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page11.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page12.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page13.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page14.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page15.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page16.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page17.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page18.tif

PATENT

REEL: 030282 FRAME: 0233

source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page19.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page20.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page21.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page22.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page23.tif
source=20130422_V020848_ATL3-
1C_Doc3_Merger_Alstom_Power_Heat_Exchange_with_Alstom_Power_Turbomachines#page24.tif
source=20130422_V020848_ATL3-1C_Doc4_Merger_Alstom_Power_Turbomachines_to_Alstom_Power_Systems#page1.tif
source=20130422_V020848_ATL3-1C_Doc4_Merger_Alstom_Power_Turbomachines_to_Alstom_Power_Systems#page2.tif
source=20130422_V020848_ATL3-1C_Doc4_Merger_Alstom_Power_Turbomachines_to_Alstom_Power_Systems#page3.tif
source=20130422_V020848_ATL3-1C_Doc4_Merger_Alstom_Power_Turbomachines_to_Alstom_Power_Systems#page4.tif
source=20130422_V020848_ATL3-1C_Doc4_Merger_Alstom_Power_Turbomachines_to_Alstom_Power_Systems#page5.tif

ALSTOM

GEC ALSTHOM Delas

Société Anonyme
Au capital de 11 354 800 F
Siège Social : 19/21 avenue Morane Saulnier - 78143 Vélizy
552 053 357 R.C.S. Versailles



Je soussigné Eric de la HAYE SAINT HILAIRE
Notaire à Paris, certifie
la signature de M. Béatrice THIBAUT
apposée ci-dessus
Paris, le 25 Janvier 2013

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

DU 22 JUIN 1998

L'an mille neuf cent quatre vingt dix huit, le 22 Juin à 9 heures,
au siège social, à Vélizy (78143), 19/21 avenue Morane Saulnier

Les actionnaires de la Société GEC ALSTHOM Delas se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre recommandée adressée le 8 Juin 1998 et les commissaires aux comptes par lettre recommandée adressée le 8 Juin 1998.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Jean Gautier préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Messieurs Jacques Couillien et Jean-Pierre Augèndre, les deux membres représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Dominique Alexane assume les fonctions de secrétaire.

La société Deloitte Touche Tohmatsu, Commissaire aux Comptes de la Société régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent cent treize mille trois cent huit actions sur les 113 548 actions formant le capital social. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus du tiers du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire.

PROT
02021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, modifie corrélativement l'article 3 des statuts, dont la nouvelle rédaction est la suivante :

Article 3.

La dénomination de la Société est :

ALSTOM Heat Exchange S.A.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'une copie ou d'un extrait, du procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Le Président



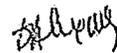
J. GAUTIER

Les Scrutateurs



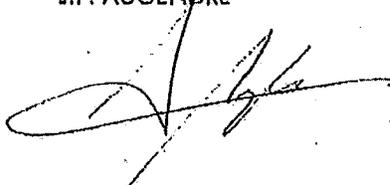
J. COUILLIEN

Le Secrétaire



D. ALEXANE

J.P. AUGENDRE



GEC ALSTHOM Delas
A Public Limited Company
With a capital of 11 354 800 French Francs
Head Office: 19/21 avenue Morane Saulnier - 78143 Vélizy
552.053 357 R.C.S. Versailles

[Stamp: COPY CERTIFIED
TRUE TO THE ORIGINAL
(Signature)
BEATRICE THIBAUT
SECRETARY TO THE BOARD
ALSTOM POWER SYSTEMS SA]

MINUTES
OF THE EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

HELD ON 22 JUNE 1998

[Stamp: I the undersigned Eric de la HAYE SAINT HILAIRE
Notary in Paris, certify
the signature of Mrs Béatrice THIBAUT
Affixed above
Paris, on 25 January 2013.]

[Embossed Stamp: MR ERIC DE LA HAYE SAINT HILAIRE
ASSOCIATE NOTARY IN PARIS
'COURT OF APPEAL'
FRENCH REPUBLIC]
(Signature)

SECOND RESOLUTION

The General Meeting, as a result of adopting the preceding resolution, accordingly modifies Article 3 of the Articles of Association, which will now read as follows:

Article 3.

The Company's name is:

ALSTOM Heat Exchange S.A.

This resolution was carried unanimously.

aux extraits
Certifié conforme à l'original
N° d'inscription : 13-644
Écrit en langue : française
Fait le : 30/01/2013



Historique des événements

Événements au Registre du Commerce et des Sociétés depuis le 26/06/1998

IDENTIFICATION

Raison sociale (dénomination) - Sigle : ALSTOM POWER HEAT EXCHANGE
Numéro d'identification : 552 053 357 R.C.S. VERSAILLES
Numéro de gestion : 1998 B 01206
Adresse : 19-21 RUE MORANE SAULNIER 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

ÉVÉNEMENTS Les informations concernant les événements antérieurs à 10 années ne sont pas garanties

11/04/2006	Ajout d'une observation	OBSERVATION : N° 36452 Libellé : Radiation d'office par suite du transfert du siège à 3 AVENUE ANDRE MALRAUX 92300 LEVALLOIS PERRET Rc NANTERRE 2006B2027 Le 01/02/2006
	Radiation dossier	DATE RADIATION : 11/04/2006
21/03/2006	Ajout d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : président du conseil d'administration ANGLARET Philippe NÉ LE 22/1/1950 DOMICILIÉ 40 RUE DU MONT VALERIEN 92210 ST CLOUD
	Suppression d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : président du conseil d'administration GAUTIER JEAN BERNARD NÉ LE 9/10/1945 DOMICILIÉ 1 RUE MAURICE DENIS 78100 ST-GERMAIN EN LAYE Ancienne situation : président du conseil d'administration GAUTIER JEAN BERNARD né(e) le 9/10/1945 domicilié(e) à 1 RUE MAURICE DENIS 78100 ST-GERMAIN EN LAYE
01/08/2005	Ajout d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : commissaire aux comptes suppléant BEAS
	Suppression d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : commissaire aux comptes titulaire DELOITTE & ASSOCIES COORDONNEES DU REPRESENTANT : commissaire aux comptes titulaire CABINET DELOITTE TOUCHE TOHMATSU Ancienne situation : commissaire aux comptes titulaire CABINET DELOITTE TOUCHE TOHMATSU
30/05/2005		COORDONNEES DU REPRESENTANT : commissaire aux comptes suppléant KPMG AUDIT Ancienne situation : commissaire aux comptes suppléant KPMG AUDIT
		COORDONNEES DU REPRESENTANT : administrateur BRANDT JURGEN Ancienne situation : administrateur BRANDT JURGEN né(e) le 22/6/1956 6 1956 domicilié(e) à 140 RUE DE VERSAILLES 13 LE PRE VERT 78150 LE CHESNAY
22/06/2002	Ajout d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : directeur général et administrateur : GIRARD ROBERT JEAN MICHEL
	Suppression d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : directeur général et administrateur : TAVEAU FRANCOIS Ancienne situation : directeur général et administrateur : TAVEAU FRANCOIS né(e) le 8/1/1955 1 1955 domicilié(e) à 21 RUE DE LA VISTULE 75013 PARIS
01/03/2002	Modification de l'adresse du représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : administrateur : BRANDT JURGEN Ancienne situation : administrateur : BRANDT JURGEN né(e) le 22/6/1956 6 1956 domicilié(e) à RUE FOND ROY 74 A B 1180 BRUXELLES (BELGIQUE)

Historique des événements

Événements au Registre du Commerce et des Sociétés depuis le 26/06/1998

	<i>Modification de l'activité de l'établissement</i>	<p>ACTIVITE : L'ETUDE, LA CONSTRUCTION ET LA VENTE D'APPAREILS DE CONDENSATION, DISTILLATION, DEGAZAGE, RECHAUFFAGE, DETENTE DE VAPEUR, SATURATION, REFRIGERATION, EVAPORATION, PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE VAPEUR ET DE FORCE INSTALLATION DE VIDE AVEC TOUS LES APPAREILS ACCESSOIRES DESTINES AUX USINES DE VAPEUR ET DE FORCE MOTRICE AINSI QUE LES ACCESSOIRES THERMIQUES ET DE VIDE TELS QUE EJECTEURS, CLAPETS DE SOUTIRAGE, VANNES A TROIS VOIES, VANNES NUCLEAIRES, SEPARATEURS AINSI QUE TOUTES ENTREPRISES D'INSTALLATIONS DE TUYAUTERIE, ROBINETTERIE ET DIVERS ACCESSOIRES ATTENANT A CES APPAREILS INTERCALES DANS LEUR MONTAGE OU LEUR UTILISATION OU DEPENDANT DE CEUX-CI. TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, FINANCIERES MOBILIERES OU IMMOBILIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-DESSUS DESIGNÉ ET A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES.</p> <p>Ancienne situation : L'ETUDE, LA CONSTRUCTION ET LA VENTE D'APPAREILS DE CONDENSATION, DISTILLATION, DEGAZAGE, RECHAUFFAGE, DETENTE DE VAPEUR, SATURATION, REFRIGERATION, EVAPORATION, PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE VAPEUR ET DE FORCE INSTALLATION DE VIDE AVEC TOUS LES APPAREILS ACCESSOIRES DESTINES AUX USINES DE VAPEUR ET DE FORCE MOTRICE AINSI QUE LES ACCESSOIRES THERMIQUES ET DE VIDE TELS QUE ELECTEURS, CLAPETS DE SOUTIRAGE, VANNES A TROIS VOIES, VANNES NUCLEAIRES, SEPARATEURS AINSI QUE TOUTES ENTREPRISES D'INSTALLATIONS DE TUYAUTERIE, ROBINETTERIE ET DIVERS ACCESSOIRES ATTENANT A CES APPAREILS INTERCALES DANS LEUR MONTAGE OU LEUR UTILISATION OU DEPENDANT DE CEUX-CI. TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, FINANCIERES MOBILIERES OU IMMOBILIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-DESSUS DESIGNÉ ET A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES.</p>
19/07/2001	<i>Modification de la date de clôture</i>	DATE DE CLOTURE DES COMPTES : 31 MARS
27/06/2001	<i>Modification de l'adresse du représentant</i>	COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : WITZGALL MARTINE ANDREE YVONNE NE(E) LE : 17/11/1956 DOMICILIE A : 12 AVE DE PORCHEFONTAINE 78000 VERSAILLES
20/06/2001	<i>Ajout d'un représentant</i>	COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : WITZGALL MARTINE ANDREE YVONNE NE(E) LE : 17/11/1956 DOMICILIE A : 21 RUE GENERAL MANGIN 38000 GRENOBLE
	<i>Suppression d'un représentant</i>	COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : JACOBS IAIN WILLIAM NE(E) LE : 28/01/1962 DOMICILIE A : STRUMPFELBACHER STRASSE 46 UN'TERTURKHEIM 70329 STUTTGART ALLEMAGNE
		COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : DOWNEY STEPHEN NE(E) LE : 03/10/1954 DOMICILIE A : 4 SENTIER DES HAIES 92190 MEUDON
	<i>Changement de la qualité du représentant</i>	COORDONNEES DU REPRESENTANT : DIRECTEUR GENERAL ET ADMINISTRATEUR : TAVEAU FRANCOIS NE(E) LE : 08/01/1955 DOMICILIE A : 21 RUE DE LA VISTULE 75013 PARIS
17/01/2001		COORDONNEES DU REPRESENTANT : DIRECTEUR GENERAL NON ADMINISTRATEUR : TAVEAU FRANCOIS NE(E) LE : 08/01/1955

Historique des événements

Événements au Registre du Commerce et des Sociétés depuis le 26/06/1998

03/01/2001	Ajout d'un représentant	DOMICILIE A : 21 RUE DE LA VISTULE 75013 PARIS COORDONNEES DU REPRESENTANT : DIRECTEUR GENERAL : TAYEAU FRANCOIS NE(E) LE : 08/01/1955 DOMICILIE A : 21 RUE DE LA VISTULE 75013 PARIS
	Modification de l'adresse du représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : JACOBS IAIN WILLIAM NE(E) LE : 28/01/1962 DOMICILIE A : STRUMPFELBACHER STRASSE 46 UNTERTURKHEIM 70329 STUTTGART ALLEMAGNE
04/07/2000	Ajout d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : DOWNEY STEPHEN NE(E) LE : 03/10/1954 DOMICILIE A : 4 SENTIER DES HAIES 92190 MEUDON
28/06/2000	Modification de la dénomination sociale	DENOMINATION/RAISON SOCIALE : ALSTOM POWER HEAT EXCHANGE
21/06/2000	Suppression d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : ROBERT DOMINIQUE NE(E) LE : 23/05/1953 DOMICILIE A : 58 RUE VICTOR HUGO 92400 COURBEVOIE
	Modification de l'adresse du représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : BRANDT JURGEN NE(E) LE : 22/06/1956 DOMICILIE A : RUE FOND ROY 74 A B 1180 BRUXELLES (BELGIQUE)
09/12/1999	Modification de la date de clôture	DATE DE CLOTURE DES COMPTES : 31 DECEMBRE
16/11/1999	Modification de la dénomination sociale	DENOMINATION/RAISON SOCIALE : ABB ALSTOM POWER HEAT EXCHANGE
	Modification de capital	CAPITAL : 1.816.768
28/10/1999	Ajout d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE : CABINET DELOITTE TOUCHE TOHMATSU 185 AVE CHARLES DE GAULLE BP 136 92200 NEUILLY SUR SEINE COORDONNEES DU REPRESENTANT : COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT : KPMG AUDIT IMMEUBLE KPMG 1 COURS VALMY 92920 PARIS LA DEFENSE
	Suppression d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE : BARBIER FRINAULT ET AUTRES 41 RUE YBRY 92576 NEUILLY SUR SEINE COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : AUGENDRE JEAN-PIERRE JACQUES NE(E) LE : 11/03/1951 DOMICILIE A : 9 ALL DES HETRES 78350 JOUY EN JOSAS
16/04/1999	Ajout d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : ROBERT DOMINIQUE NE(E) LE : 23/05/1953 DOMICILIE A : 58 RUE VICTOR HUGO 92400 COURBEVOIE COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : JACOBS IAIN WILLIAM NE(E) LE : 28/01/1962 DOMICILIE A : 68 RUB ANSELME PAYEN 75015 PARIS COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : BRANDT JURGEN NE(E) LE : 22/06/1956 DOMICILIE A : KIRCHHEIMER WEG 2 D 71686 REMSBCK ALDINGEN
	Suppression d'un représentant	COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : MAUREL VINCENT JEAN-LOUIS MARIE NE(E) LE : 03/02/1948 DOMICILIE A : 4 AVENUE MONTESPAN 75016 PARIS

Greffe du Tribunal de Commerce de VERSAILLES
1 Pl André Mignot
RP 1125
78011 VERSAILLES CEDEX
Tél : 0139071640

552 053 357 R.C.S. VERSAILLES
Vos références : power sa
Nos références : /

Historique des événements

Événements au Registre du Commerce et des Sociétés depuis le 26/06/1998

		COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : COUILLIBN JACQUES MARCEL LOUIS FERDINAND NE(B) LE : 11/11/1938 DOMICILIE A : 39 AVENUE DE L'ETANG 77183 CROISSY BEAUBOURG
		COORDONNEES DU REPRESENTANT : COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE : DELOITTE TOUCHE TOHMATSU 185 AV CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY SUR SEINE
		COORDONNEES DU REPRESENTANT : ADMINISTRATEUR : BARRETT MICHAEL FRANCIS NE(B) LE : 31/01/1944 DOMICILIE A : 41 AVE DU BELLOY 78110 LE VESINET
	<i>Changement de la qualité du représentant</i>	COORDONNEES DU REPRESENTANT : COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE : BARBIER FRINAULT ET AUTRES 41 RUE YBRY 92576 NEUILLY SUR SEINE
06/07/1998	<i>Modification de la dénomination sociale</i>	DENOMINATION/RAISON SOCIALE : ALSTOM HEAT EXCHANGE S.A.
26/06/1998		DENOMINATION/RAISON SOCIALE : ALSTOM HEAT EXCHANGE

Fin de l'historique

Document délivré à VERSAILLES, le 10 Octobre 2012 sur 4 page(s).

Le Greffier,



Extrait Kbis

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait au 08 Octobre 2012

IDENTIFICATION

<i>Dénomination sociale :</i>	ALSTOM POWER HEAT EXCHANGE
<i>Numéro d'identification :</i>	552 053 357 R.C.S. NANTERRE
<i>Numéro de gestion :</i>	2006 B 02027
<i>Date d'immatriculation :</i>	30 Mars 2006

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE

<i>Forme juridique :</i>	Société anonyme
<i>Au capital de :</i>	1 816 768,00 Euros
<i>Adresse du siège :</i>	3 Avenue Andre Malraux 92300 Levallois Perret
<i>Durée de la société :</i>	Jusqu'au 13 FÉVRIER 2068
<i>Date d'arrêt des comptes :</i>	31 Mars
<i>Constitution - Dépôt de l'acte constitutif :</i>	Au Greffe du Tribunal de Commerce de VERSAILLES le 08 Mars 1919
<i>Publication :</i>	Les Petites Affiches du 11 Mars 1919
<i>Transfert de :</i>	VERSAILLES
<i>Dépôt de l'acte :</i>	Au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE le 30 Mars 2006 sous le numéro 9363
<i>Publication au Greffe du nouveau siège :</i>	Journal Les Petites Affiches du 17 Mars 2006

ADMINISTRATION

<i>Président directeur général</i>	Monsieur LEBLANC Philippe <i>né(e) le</i> 30/07/1959 à PARIS 75004 <i>de nationalité</i> Française <i>demeurant</i> 1 Rue Andrieux 75008 Paris
<i>Administrateur</i>	Monsieur WILLAUME Eric <i>né(e) le</i> 24/06/1954 à NEUILLY SUR SEINE 92200 <i>de nationalité</i> Française <i>demeurant</i> 44 Rue La Bruyère 75009 Paris
<i>Administrateur</i>	Madame MINGHAM SARAH <i>né(e) le</i> 15/06/1977 à NORTHAMPTON (ROYAUME-UNI) <i>de nationalité</i> Britannique <i>demeurant</i> 11 Rue De L'Entente Cordiale 78600 Maisons Laffitte
<i>Administrateur</i>	Monsieur SULTAN MICHEL <i>né(e) le</i> 29/06/1955 à MOSTAGANEM (ALGERIE) <i>de nationalité</i> Française <i>demeurant</i> 7 Avenue De La Concorde 92160 Antony
<i>Commissaire aux comptes titulaire</i>	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (672 006 483 R.C.S. NANTERRE) 63 Rue De Villiers 92200 Neuilly Sur Seine

Extrait Kbis

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Extrait au 08 Octobre 2012

Forme juridique Société anonyme
Commissaire aux comptes suppléant Monsieur NICOLAS Yves
né(e) le 21/03/1955 à LA VOULTE SUR RHONE 07800
de nationalité Française
demeurant 111 Rue De Silly 92100 Boulogne Billancourt

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE COMMERCIALE

Origine de la société : Transfert du siège et de l'établissement principal
19-21 RUE MORANE SAULNIER 78140 VELIZY
VILLACOUBLAY
à compter du 01 Février 2006
Origine du fonds ou de l'activité : Création d'un fonds de commerce
Activité : La prise d'intérêt directe ou indirecte dans toutes société ou
entreprise créée ou à créer par tous moyens alliances apports fusions
souscriptions d'actions d'obligations ou autres titres acquisitions de
droits sociaux et sous toutes autres formes utilisées en France ou à
l'étranger
Adresse de l'établissement principal : 3 Avenue Andre Malraux 92300 Levallois Perret
Commencement d'activité le : 15 Février 1919
Mode d'exploitation : Exploitation directe

OBSERVATIONS

30 Mars 2006 , numéro 55551 La société ne conserve aucune activité à son ancien siège
29 Octobre 2007 , numéro 4406 Apport partiel d'actif de sa branche complète et autonome d'activité
de fourniture d'échangeurs pour centrales thermiques (fossiles ou
nucléaires) à la société Alstom Power Turbomachines SA sis 3
Avenue des Trois Chènes 90018 Belfort - 389 192 246 RCS Belfort.

Extrait délivré à NANTERRE, le 08 octobre 2012 sur 2 page(s)

Le Greffier,



Fin de l'extrait

KBIS Extract

REGISTRATION WITH THE TRADE AND COMPANIES REGISTER
Extract dated 15 January 2013

IDENTIFICATION

Company name: ALSTOM POWER HEAT EXCHANGE
Identification number: R.C.S. NANTERRE 552 053 357
Filed administration number: 2006 B 02027
Registration date: 30 March 2006

INFORMATION OF THE CORPORATE BODY

Legal Status: Limited Company (*Société anonyme*)
With a capital of: €1,816,768.00
Address of the registered office: 3 Avenue Andre Malraux 92300 Levallois Perret
Duration of the company: Until 13 FEBRUARY 2068
Accounts are closed each year on: 31 March
Incorporation – Submission of the deed: At the Registry of the VERSAILLES Commercial Court on 08 March 1919
Published: *Les Petites Affiches* of 11 March 1919
Transfer from: VERSAILLES
Submission of the deed: At the Clerk's office of the Trade Court of NANTERRE on 30 March 2006, under number 9363
Publication at the Clerk's Office of the new registered office: Newspaper *Les Petites Affiches* of 17 March 2006

ADMINISTRATION

Chairman of the board of directors and managing director Mr. Phillipe LEBLANC
born on 30/07/1959 *in* PARIS 75004
of French nationality
residing at: 1 Rue Andrieux 75008 Paris

Director Mr. Eric WILLAUME
born on 24/06/1954 *in* NEUILLY SUR SEINE
of French nationality
residing at 44 Rue La Bruyère 75009 Paris

Director Mrs. SARAH MINGHAM
born on 15/06/1977 *in* NORTHAMPTON (UNITED KINGDOM)
of British nationality
residing at 11 Rue De L'Entente Cordiale 78600 Maisons Laffitte

Director Mr. MICHEL SULTAN
born on 29/06/1955 *in* MOSTAGANEM (ALGERIA)
of French nationality
residing at 7 Avenue De La Concorde 92160 Antony



KBIS Extract

REGISTRATION WITH THE TRADE AND COMPANIES REGISTER

Extract dated 15 January 2013

<i>Chief Auditor</i>	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (RCS NANTERRE 672 066 483) 63 Rue De Villiers – 92200 Neuilly Sur Seine <i>Legal status</i> Limited Company (<i>Société anonyme</i>)
<i>Deputy Auditor</i>	Mr. Yves NICOLAS born 21/003/1955 at LA VOULTE SUR RHONE 07800 of French nationality residing at 111 Rue De Silly – 92100 Boulogne Billancourt

INFORMATION ON THE BUSINESS ACTIVITY

<i>Origin of the company:</i>	Transfer of the registered office and of the main establishment 19-21 RUE MORANE SAULNIER 78140 VELIZY VILLACOUBLAY As of 01 February 2006
<i>Origin of the business:</i>	Creation of the business
<i>Activity:</i>	Taking direct or indirect holdings in all companies or businesses that have been formed or are to be formed by any means. Alliances, spin-offs, mergers. Subscribing to equities, bonds, or any other rights in companies in all other forms in use in France or abroad
<i>Address of the main establishment:</i>	3 Avenue Andre Malraux 92300 Levallois Perret
<i>Start of the activity:</i>	15 February 1919
<i>Operating mode:</i>	Direct operating mode

OBSERVATION

30 March 2006, number 55551	The Company does not keep any activity at its former head office
29 October 2007, number 4406	Partial spin-out of its whole stand-alone business of supplying exchangers for thermal power plants (fossil or nuclear) to Alstom Power Turbomachines SA located at 3 Avenue des Trois Chènes 90018 Belfort - RCS Belfort 389 192 246.

Extract issued at NANTERRE, on 15 January 2013 on 2 page(s)

The Clerk,

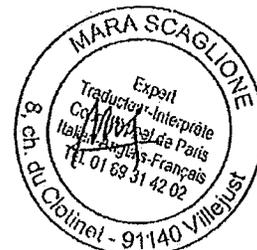
[Stamp: TRADE COURT OF NANTERRE
(Hauts-de-Seine department)] (Signature)

End of the extract

15/01/2013 19:00:00

Page 2

Certifié conforme à l'original.
N° d'Inscription : 13 - 651
Écrit en langue : Française
Fait le : 30.01.2013



projet

PROJET DE TRAITE D'APPORT PARTIEL

Je soussigné Eric de la HAYE SAINT HILAIRE
Notaire à Paris, certifie
Entre les soussignés, la signature de M. Philippe LeBLANC
apposée *à la main* COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL
Paris, le 25 Janvier 2013

Monsieur Christian TRIVI, agissant en qualité de Directeur Général de la Société ALSTOM Power Heat Exchange, Société Anonyme au capital de 1.816.768 €, dont le siège social est 3, avenue André Malraux – 92300, Levallois-Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552.053.357 RCS Nanterre, de nationalité française, agissant en cette qualité au nom et pour le compte de cette Société et spécialement autorisé aux fins du présent acte par une délibération du Conseil d'Administration.

Ci-après désignée par APHex

D'une part,

et

Monsieur Christophe JALLON, agissant en qualité de Directeur Général de la Société ALSTOM Power Turbomachines, Société Anonyme au capital de 14.000.010 €, dont le siège social est 3, avenue des Trois Chênes – 90018 Belfort, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Belfort, sous le numéro 389.192.246 RCS Belfort, agissant en cette qualité au nom et pour le compte de cette Société et spécialement autorisé aux fins du présent acte par une délibération du Conseil d'Administration.

Ci-après désignée par APT

D'autre part,

Collectivement désignée ci-après "Les Parties"

EXPOSENT :

APHex exploite au 3, avenue André Malraux – 92300 Levallois-Perret, une activité de fournitures d'échangeurs pour centrales thermiques (fossiles ou nucléaire), tels que :

- des condenseurs ;
- des réchauffeurs d'eau ;
- des bâches alimentaires ;
- des échangeurs tubulaires ;
- des groupes sécheurs surchauffeurs.

La société maîtrise l'étude et la conception de tous ces équipements dont elle sous-traite la fabrication.

En vue d'une exploitation plus rationnelle de cette branche d'activité et afin d'en faciliter la gestion, il est apparu souhaitable que celle-ci soit exercée au sein de la société ALSTOM Power

Apport APHex / AP Turbomachines - 25 avril 07

projet

GA

Turbomachines. La Société APHEX continuera à exister, sans activité industrielle ou commerciale, et n'aura plus qu'une activité de détentricice de titres sociaux.

Dans ce but, il a été envisagé de procéder à l'apport par APHEX des activités décrites ci-dessus exploitées à Levallois-Perret, ci-après dénommée « l'Activité », à APT, sous la forme d'un apport partiel d'actif d'une branche complète et autonome d'activité.

MODALITES DE L'OPERATION :

Le transfert de l'Activité se fera par voie d'apport partiel d'actifs par APHEX de l'ensemble des actifs et passifs de l'Activité à APT.

1) Adoption du régime des scissions :

Conformément à l'article L.236-22 du Code de Commerce « Les Parties » déclarent vouloir soumettre le présent apport au régime juridique des scissions prévu aux Articles L.236-14 à L.236-21 dudit Code.

2) Absence de solidarité :

En application de l'article L.236-21 du Code de Commerce, « Les Parties » conviennent expressément que APT sera tenue au passif transféré énuméré ci-après au chapitre II. « Désignation des apports », sans solidarité aucune avec APHEX.

3) Transmission universelle du patrimoine.

Le présent apport partiel d'Actif étant soumis au régime des scissions, il emportera transmission universelle du patrimoine attaché à l'Activité.

Les apports qui prendront effet rétroactivement au 1^{er} avril 2007 ci-après dénommée la " Date d'effet ", seront effectués à la valeur nette comptable des actifs apportés et sur la base d'un arrêté des comptes de l'Activité au 31 mars 2007.

Les apports seront rémunérés par l'émission d'actions de trois euros quarante (3,40 €), avec une prime d'apport de vingt trois millions sept cent trente cinq mille cent onze (23.735.111) euros.

APHEX a clôturé son exercice social à la date du 31 mars 2007. Les comptes de l'exercice clos seront approuvés par l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 29 juin 2007 à Belfort, à 10 heures, ou à toute autre date, heure et lieu que le Président considérera raisonnable sans que cette Assemblée générale puisse être postérieure au 30 septembre 2007.

APT a clôturé son exercice social à la date du 31 mars 2007. Les comptes de l'exercice clos seront approuvés par l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le (29 juin) 2007 à Belfort, à 12 heures, ou à toute autre date, heure et lieu que le Président considérera raisonnable sans que cette Assemblée générale puisse être postérieure au 30 septembre 2007.

L'opération, conformément à l'article L.432-1 du Code du Travail, a été soumise à l'information/consultation du Comité d'Entreprise de APHEX en date du 3 mai 2007 et de APT en date du 4 mai 2007.

I - DETAIL DES APPORTS :

APHEX fait apport, sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, à APT, ce qui est accepté par APT, des biens et droits ci-après décrits et formant une branche complète et autonome d'activité susceptible d'une exploitation autonome, moyennant la prise en charge par APT des éléments de passif dépendant de cette branche d'activité, tels que ces éléments d'actif et de passif existeront au jour de la Réalisation définitive de l'apport.

La date de réalisation de l'apport est celle de la réalisation des conditions suspensives visées à l'article VII (la « Date de Réalisation »).

Il est fait observer que tous les éléments complémentaires qui s'avèreraient indispensables pour aboutir à une désignation précise et complète de l'Activité, en particulier, en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité de la transmission résultant de l'apport, pourront faire l'objet d'états, tableaux, déclarations et de tous autres documents qui seront regroupés dans un acte additif aux présentes, établi contradictoirement entre les représentants qualifiés des deux Sociétés,

II DESIGNATION DES APPORTS :

APHEX fait donc apport à APT des éléments d'actifs et corrélativement APT s'engage à prendre en charge et à s'acquitter, aux lieu et place d'APHEX, les éléments de passif afférents à l'Activité évalués à la date du 30 mars 2007.

La présente énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif.

ACTIFS APPORTES

1) Eléments incorporels

- Le fonds de commerce de « l'Activité » telle qu'elle est exercée sur le site de Levallois-Perret - 92300 - 3, avenue André Malraux pour lequel APHEX est immatriculée auprès du registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 552.053.357 RCS NANTERRE,
- la clientèle et l'achalandage liés à l'"Activité",
- Les brevets déposés en France et à l'étranger comme indiqués en Annexe n° I,
- le savoir-faire et notamment les formules, procédés de fabrication, études, dessins, prototypes, maquettes et modèles, déposés ou non, documents, archives et pièces comptables, commerciales, techniques et administratives liés à l'"Activité" et d'une manière générale les procédés, tours de main et secrets de fabrication en usage chez APHEX pour l'Activité,
- Les marques déposées en France et à l'étranger comme indiquées en Annexe n° II,
- Le carnet de commandes lié à l'"Activité" cédée, à la date de réalisation de l'Apport comprenant les traités, marchés et contrats de toute nature, liés à l'"Activité", qui ont pu être

GT
G

passées par APHEX avec tous clients, fournisseurs et tiers quelconques (notamment les contrats avec les clients tant en France qu'à l'étranger dont la liste est donnée en Annexe III), étant précisé, d'une part que APT sera subrogée dans les droits et obligations d'APHEX au titre de ces traités, marchés et contrats à compter de leur date de formation,

- Les droits d'auteur ou les droits d'usage se rapportant aux logiciels qui sont utilisés ou qui ont été conçus et développés dans le cadre de « l'Activité » et qui sont, soit utilisés à titre d'outils pour les besoins de l'Activité, soit destinés à être incorporés ou intégrés dans les produits ou systèmes commercialisés par l'Activité,
 - Le droit au bail des locaux dont la liste est donnée en Annexe IV : Néant
 - Titres de sociétés dont la liste est donnée en Annexe V : Néant
 - Succursales, établissements secondaires, tant en France qu'à l'étranger, et dont la liste est donnée en Annexe V,
 - Logiciels ou propriété / licences d'utilisation de logiciels, le cas échéant.
- 2) Les immobilisations corporelles suivant détail donné en Annexe n° VI correspondant au matériel composé de la totalité du parc des machines de production, à l'outillage et aux agencements servant à l'exploitation de l'Activité, y compris le matériel de transport, le mobilier et le matériel de bureaux, dont la liste est donnée en Annexe VI a
- pour une valeur nette de 0 Euros.
- ainsi que les matériels informatiques et serveurs dédiés à l'activité, dont la liste est donnée en Annexe VI b
- pour une valeur nette de 0 Euros.
- 3) Les immobilisations financières suivant détail donné en Annexe n° VII
- pour une valeur de 6.580 Euros.
- 4) Les valeurs d'exploitation suivant détail donné en Annexe n° VIII correspondant aux marchandises neuves, aux produits en cours de fabrication, aux pièces détachées, matières premières et matières consommables relatifs à l'Activité
- pour une valeur de 20.984.621 Euros.
- 5) Les avances et acomptes versés sur commandes suivant détail donné en Annexe n° IX
- pour une valeur de 292.292 Euros.
- 6) Les créances clients et comptes rattachés, les disponibilités et les créances d'exploitation suivant détail donné en Annexe n° X
- pour une valeur de 184.431.306 Euros.

- 7) **Les comptes bancaires ou Trésorerie suivant détail donné en Annexe n° XI**
 • pour une valeur de 944.818 Euros.
- 8) **Les charges constatées d'avance suivant détail donné en Annexe n° XII**
 • pour une valeur de 292.897 Euros.
- 9) **Les écarts de conversion et charges à répartir suivant détail donné en Annexe n° XIII**
 • pour une valeur de 284.415 Euros.
-
- L'ensemble de l'Actif apporté s'élève à 207.236.929 Euros

PASSIFS APPORTES

Les passifs pris en charge par APT sont évalués comme suit :

- 1) **Les provisions pour risques et charges suivant détail donné en Annexe n° XIV**
 • pour une valeur de 15.169.163 Euros.
- 2) **Les dettes financières et comptes de liaison suivant détail donné en Annexe n° XV**
 • pour une valeur de 442.397 Euros.
- 3) **Les avances et acomptes reçus sur commandes en cours suivant détail donné en Annexe XVI**
 • pour une valeur de 146.683.874 Euros.
- 4) **Les dettes d'exploitation suivant détail donné en Annexe n° XVII**
 • pour une valeur de 8.180.736 Euros.
- 5) **Les produits constatés d'avance**
 • pour une valeur de 0 Euros.
- 6) **Les écarts de conversion Passif suivant détail donné en Annexe n° XVIII**
 • pour une valeur de 386.359 Euros.
- 7) **Dettes fiscales et sociales dont Participation des Salariés suivant détail donné en Annexe IXX**
 • pour une valeur de 2.654.951 Euros.

OT
G

L'ensemble du Passif apporté s'élève à

173.517.480 Euros

Il est en outre précisé qu'en dehors du passif effectif ci-dessus, APT prendra en charge tous les engagements qui ont pu être contractés par APHEX pour le compte de « l'Activité » et qui, en raison de leur caractère, sont repris " hors bilan " sous les rubriques ci-après : avals, cautions et garanties données et reçues ; autres engagements et tels que figurant dans l'Annexe n° XX.

Valeur nette de l'Apport

L'Actif apporté est évalué à
Le Passif apporté est évalué à

207.236.929 Euros

173.517.480 Euros

L'Actif Net apporté s'élèvera

33.719.449 Euros

III REMUNERATION DES APPORTS

Ledit Apport sera consenti et accepté moyennant l'attribution à APHEX par APT à titre d'augmentation de Capital de deux millions neuf cent trente six mille cinq cent soixante dix (2.936.570) actions d'une valeur nominale de trois euros quarante (3,40 €), soit une valeur totale de neuf millions neuf cent quatre vingt quatre mille trois cent trente huit euros (9.984.338 €).

La différence entre la valeur nette des biens apportés, soit trente trois millions sept cent dix neuf mille quatre cent quarante neuf (33.719.449) euros et la valeur nominale des actions créées en rémunération de l'apport, soit neuf millions neuf cent quatre vingt quatre mille trois cent trente huit (9.984.338) euros constituera une prime d'apport de vingt trois millions sept cent trente cinq mille cent onze (23.735.111) euros.

Le capital de APT sera ainsi porté de quatorze mille dix (14.000.010) euros à vingt trois millions neuf cent quatre vingt quatre mille trois cent quarante huit (23.984.348) Euros.

Les actions nouvelles seront créées jouissance du 1^{er} AVRIL 2007 et entièrement assimilées aux titres déjà existants. Elles jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toute retenue d'impôts, en sorte que tous les titres de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette, lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation.

IV ENTREE EN JOUISSANCE

APT aura la pleine propriété et la jouissance des biens et des droits compris dans les apports décrits à compter du jour où ces apports seront devenus définitifs. Mais de convention expresse elle aura les profits et les charges desdits biens et droits à compter rétroactivement du 1^{er} AVRIL 2007. En conséquence les opérations actives et passives de l'exploitation engagées

Apport APHeat Exchange /AP Turbomachines - 25 avril 07

PATENT

REEL: 030282 FRAME: 0252

depuis, seront réputées l'avoir été par et pour APT, et les résultats desdites opérations bénéficieront ou seront à la charge de APT qui reprendra ces opérations dans ses comptes propres.

Ainsi jusqu'à la date de réalisation de l'apport partiel d'actif, l'Activité sera gérée avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé.

V CHARGES ET CONDITIONS

Le présent apport est consenti et accepté sous les charges et conditions ordinaires et de droit et notamment aux conditions suivantes que APT s'oblige à exécuter et accomplir.

1. APT prendra les biens et droits apportés dans l'état où ils se trouveront à la date de Réalisation Définitive du présent acte sans pouvoir exercer aucun recours contre APHEX, pour quelque cause que ce soit, et notamment soit pour erreur dans la désignation ou la consistance des biens quelle qu'en soit l'importance, pour usure ou mauvais état du matériel et objets mobiliers, soit pour vices cachés, soit pour insolvabilité des débiteurs, soit pour déchéance des brevets et marques de fabrique, soit pour tout autre cause.

2. APT prendra à sa charge tous les passifs de l'Activité, les Parties excluant toute solidarité à ce sujet entre elles.

Par ailleurs, il est précisé que le montant ci-dessus indiqué du passif de APHEX est donné à titre indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

3. APT acquittera ou prendra à sa charge et si nécessaire au prorata temporis, à compter de la Date d'Effet, tous impôts, taxes, et notamment la taxe professionnelle due au titre de l'exercice, et toutes les charges quelconques ordinaires ou extraordinaires grevant ou pouvant grever les biens apportés et celles qui sont inhérentes à l'exploitation de l'Activité ou liées aux traitements et salaires du personnel de l'Activité.

APT remboursera à APHEX, à première demande, toute charge ou paiement que cette dernière aura supporté, du fait d'engagements restant apparaître à sa charge en la forme alors qu'en réalité, ils sont à la charge de APT. depuis la Date d'Effet.

4. APT reprendra, à compter de la Réalisation Définitive des Apports, l'ensemble des obligations contractées par APHEX envers sa clientèle et les tiers au titre de l'Activité. A ce titre, elle reprendra l'ensemble des droits et obligations, nés de tous contrats exécutés, en cours ou sous garantie ou engagements exécutés ou en cours ainsi que les créances et les actions qui leur sont liées.

APT fera son affaire, si nécessaire de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation ; APHEX s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

7. 65
9.

A cet effet, tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes. En conséquence, il pourra remplir toutes formalités et souscrire, s'il y a lieu, tous avenants pour régulariser ces transferts.

En cas de refus ou de difficultés de substitution, APHEX confiera à APT la gestion de l'exécution des contrats considérés dans des conditions telles que cette dernière conserve la totalité du résultat économique des contrats, en supportera seule les conséquences et indemniserà APHEX en conséquence, comme si la substitution avait eu lieu. APT sera aussi subrogée dans tous les droits et obligations en résultant, à ses risques et périls, sans possibilité de recours contre APHEX.

APT devenant successeur d'APHEX pour l'Activité, tous marchés précédemment réalisés dans le cadre de cette dernière, pourront être utilisés par APT et lui servir de référence.

5. APT exécutera à compter de la date de Réalisation Définitive des Apports tous traités, marchés et conventions intervenus avec les tiers relativement à l'Activité et notamment tout contrat d'assurance relatif à la couverture des risques spécifiques aux biens et aux personnels qui lui sont transférés à compter de la même date. Elle sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant en cours ou à exercer à ses risques et périls.
6. APT sera tenue à l'exécution de tous engagements sous forme d'aval, caution ou garantie, souscrits par APHEX au titre de l'activité apportée et bénéficiera de toute contre garantie.
Dans le cas où ces engagements ne pourraient être transférés directement ou repris par APT, celle-ci accepte de contre garantir ou d'indemniser APHEX de toutes les conséquences que cette dernière pourrait avoir à supporter du fait d'un appel desdits avals, cautions ou garanties de façon à ce que sa responsabilité ne puisse être engagée, et qu'elle ne subisse aucun préjudice.
7. APT accomplira toutes les formalités nécessaires pour la validité à l'égard des tiers du transfert des droits de propriété industrielle compris à l'acte d'apport ainsi que toutes autres formalités en vue de mener à bonne fin la réalisation définitive de l'opération d'apport.
8. APT acquittera et supportera tous les frais relatifs à l'apport y compris les honoraires du Commissaire à la Scission qui s'imputeront sur la prime d'apport.
9. Conformément à la loi, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de l'apport des personnels dont la liste est donnée en Annexe n° XXI subsisteront entre APT et lesdits salariés.

APT sera donc substituée à APHEX en ce qui concerne toutes retraites, comme tous compléments de retraite susceptibles d'être dus, ainsi que tous avantages et autres charges en nature ou en espèces, y compris les congés payés, ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes. Un tel transfert n'aura aucun effet dommageable sur le montant des rémunérations individuelles, avantages sociaux divers et régimes de retraite en vigueur. En particulier, l'ancienneté acquise dans APHEX sera conservée dans APT.

Conformément à la loi du 25 juillet 1994 APT s'engage à se substituer aux obligations d'APHEX en ce qui concerne la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises dans le cadre de l'ordonnance du 17 août 1967 et au regard de la gestion des droits des salariés passés à son service.

10. Réserve

CT
9

11. APT aura tous pouvoirs, dès la Date de Réalisation Définitive, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place d'APHEX et relatives à l'Activité, ainsi que pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

Une liste des litiges en cours est donnée en Annexe XXII.

12. APT sera subrogée dans tous les droits d'APHEX dès la Date de Réalisation Définitive, à raison de tous recours pouvant être exercés en vue d'obtenir la liquidation définitive de toutes contributions de quelque nature qu'elles soient et la restitution de tous impôts, taxes et droits quelconques qui auraient été indûment perçus.
13. APT bénéficiera de toute subvention, primes, aides qui ont pu ou pourraient être allouées à APHEX dans la mesure où elles sont afférentes à l'Activité apportée.

VI CONDITIONS SUSPENSIVES

La présente convention d'Apport Partiel d'Actif est subordonnée aux conditions suspensives suivantes :

- Approbation de l'Apport Partiel d'Actif par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'APHEX
- Approbation de l'Apport Partiel d'Actif par l'Assemblée Générale Extraordinaire de APT, augmentation corrélative de son capital et modification de ses statuts.

Faute de réalisation des conditions ci-dessus, le 30 septembre 2007 au plus tard, la présente Convention sera, sauf prorogation de délai, considérée comme nulle et non avenue.

VII DISPOSITIONS d'ORDRE FISCAL

1. DISPOSITIONS GENERALES

Les représentants de APT et de APHEX obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive du présent apport, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après :

2. DISPOSITIONS SPECIFIQUES

a) Impôts sur Sociétés

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, l'apport partiel d'actif prend effet le 1er AVRIL 2007. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires, produits depuis cette date par l'exploitation de la branche apportée par APHEX seront englobés dans le résultat imposable de APT.

APHEX et APT, toutes deux imposables à l'impôt sur les sociétés, conviennent de placer le présent apport partiel d'actif sous le régime spécial prévu à l'article 210 B du Code Général des Impôts (CGI), dont les conditions d'application sont satisfaites. Les conséquences de cette option sont décrites aux paragraphes 1 à 3.

9. CT
G

1. Pour l'application de l'article 210 B du CGI, APHEX, société apporteuse, prend les engagements suivants :
 - a) de conserver les titres reçus en rémunération des apports pendant un délai de trois ans à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital de APT
 - b) de calculer, ultérieurement, les plus-values (ou les moins-values) résultant de la cession de ces mêmes titres d'après la valeur qu'avaient les biens apportés, du point de vue fiscal, dans ses propres écritures ;
2. APT, société bénéficiaire des apports prend les engagements suivants :
 - a) Les éléments d'actif immobilisé apportés étant valorisés à la valeur comptable qu'ils avaient dans les écritures de la société apporteuse au 31 mars 2007, APT reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de APHEX en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés. Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de APHEX ;
 - b) APT reprendra au passif de son bilan les provisions afférentes à la branche complète d'activité apportée dont l'imposition a été différée chez APHEX ;
 - c) APT se substituera à APHEX pour la réintégration des résultats dont l'imposition avait été différée;
 - d) APT calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de APHEX.

b) Droits d'enregistrement

L'apport Partiel d'Actif, objet de la présente, bénéficiera de plein droit des dispositions des articles 817 et 816-I du CGI, l'apport consistant en une branche complète et autonome d'activité au sens de l'article 301 E de l'Annexe II du CGI.

La formalité sera donc requise au droit fixe.

c) Obligations déclaratives

Les soussignés, ès-qualité, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément :

- à joindre aux déclarations de APHEX et de APT, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du CGI ;
- en ce qui concerne APT, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

d) Taxe sur la Valeur Ajoutée

Les représentants de APHEX, société apporteuse, et de APT, société bénéficiaire des apports, constatent que l'apport partiel d'actif emporte transmission d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du CGI issu de l'article 89 de la loi de finances rectificative pour 2005. Par conséquent, les apports d'immeubles, de biens meubles

incorporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises sont dispensés de TVA.

Conformément aux dispositions légales susvisées, APT continuera la personne de APHEX et procédera aux régularisations de déduction prévues aux articles 210 et 215 de l'annexe II du CGI qui auraient été exigibles si APHEX avait continué à utiliser les biens.

Cet engagement fera l'objet d'une déclaration en double exemplaire auprès du Service des Impôts de APT.

Par ailleurs, APT et APHEX mentionneront le montant total HT de la transmission sur la déclaration TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle elle est réalisée, montant mentionné sur la ligne « autres opérations non imposables ».

e) **Autres dispositions**

1. **Participation - construction: transfert à APT de l'obligation d'investissement à raison des salaires versés aux salariés de la branche transférée**

En application de l'article 163 de l'annexe II du CGI, APT déclare prendre à sa charge l'obligation d'investir qui incombe à APHEX, en ce qui concerne la réglementation concernant l'obligation d'investissement à raison des salaires versés aux salariés de la branche transférée.

2. **Participation des salariés :**

APT s'engage à se substituer aux obligations de APHEX, au regard de la gestion des droits des salariés passés à son service,

A cet effet, elle s'engage à reprendre au passif de son bilan, s'il y a lieu, la réserve spéciale de participation figurant dans les écritures de APHEX, ainsi que la provision pour investissement en ce qui concerne la branche d'activité apportée, retenue pour la fraction de son montant qui, à la date de l'apport, n'aura pas encore reçu l'emploi auquel cette provision est destinée.

VIII DECLARATIONS DIVERSES

1. APHEX s'engage à remettre à la disposition de APT tous documents, actes et autres pièces concernant les biens et les droits apportés, ainsi que tous documents d'archives relatifs aux domaines administratifs, juridiques, comptables, techniques, commerciaux, fiscaux et sociaux.

APHEX s'obligera à fournir à APT tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra notamment, à première réquisition de APT faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

2. **Régularisation**

11 G
4

APHEX et réciproquement APT, s'engagent à reverser sans délais à APT ou réciproquement à APHEX, toute somme reçue d'un tiers après la Date de Réalisation au titre d'un des actifs ou passifs apportés et d'une façon générale APT et APHEX s'engagent à procéder à toute régularisation en ce sens si nécessaire.

3. Déclaration de sincérité

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'Article 8 de la Loi du 18 avril 1918, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu.

4. Livres de comptabilité

Les soussignés, ès-qualités, déclarent connaître les prescriptions de l'Article 15 de la Loi du 29 Juin 1935 et s'obligent réciproquement au visa des livres de comptabilité et à l'enregistrement de l'inventaire prévu.

5. Déclarations diverses

Le représentant de APHEX déclare que:

- elle n'est pas susceptible d'hypothèques légales,
- elle n'a jamais fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, et d'une manière générale, elle a la pleine capacité de disposer de ses biens et droits,
- elle n'a jamais demandé le bénéfice du règlement amiable homologué, ni n'a été en état de cessation de paiement,
- son Activité ne fait l'objet d'aucune option, promesse de vente, inscription de privilège général de la Sécurité Sociale, protêt ou autres restrictions et peut, par conséquent, être librement apportée,
- elle n'est pas actuellement susceptible d'être ultérieurement l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire son activité
- elle n'est pas touchée ni susceptible de l'être par les dispositions des lois et ordonnances en vigueur sur les profits illicites pouvant entraîner la confiscation totale ou partielle de ces biens,
- son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation.
- il n'existe sur l'Activité et l'ensemble des biens ci-dessus apportés aucune inscription d'hypothèque, nantissement, privilège ou droit quelconque de tiers. Au cas où néanmoins de telles sûretés existeraient, APHEX s'oblige expressément à en rapporter la mainlevée dans les meilleurs délais, à ses frais.

Par ailleurs, les Parties s'engagent réciproquement, en cas de contrôle fiscal, à se fournir tous les documents concernant l'Activité et qui pourraient leur être nécessaires.

6. Formalités

APT remplira, dans les délais légaux, toutes les formalités légales de publicité et de dépôts légaux relatifs aux apports. Elle fera son affaire personnelle de toutes déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra pour faire mettre à son nom les biens apportés.

GF
9

Elle remplira d'une manière générale toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers apportés.

7. Loi

Le présent traité d'apport partiel d'actif est soumis à la loi française. Il en est ainsi tant pour les règles de fond que pour les règles de forme.

8. Pouvoirs

Tous Pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, es-qualités, représentant les sociétés concernées par l'apport, avec faculté d'agir ensemble ou séparément à l'effet, s'il y avait lieu de réitérer les apports, réparer les omissions, compléter les désignations et, en général, faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs.

aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conforme des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive des apports pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

9. Election de domicile

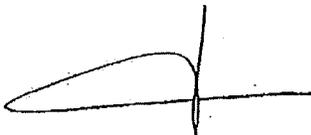
Pour l'exécution des présentes, les soussignés font élection de domicile au Siège Social de APHEX.

Fait à Levallois-Perret en 7 exemplaires
Le 1^{er} MAI 2007

Pour ALSTOM Power Heat Exchange



Pour ALSTOM Power Turbomachines



5
a.1

LISTE DES ANNEXES

- I Brevets
- II Marques
- III Contrats en cours
- IV Baux
- V Titres de Société, Succursales et établissements secondaires
- VI Immobilisations corporelles
 - a. Exploitation
 - b. Informatique
- VII Immobilisations financières
- VIII Valeurs d'exploitation et créances d'exploitation
- IX Avances et acomptes versés sur commandes
- X Créances clients et comptes rattachés
- XI Comptes bancaires et trésorerie
- XII Charges constatées d'avance
- XIII Ecart de conversion et chargés à répartir
- XIV Provisions pour risques et charges
- XV Dettes financières et comptes de liaison
- XVI Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
- XVII Dettes d'exploitation
- XVIII Ecart de conversion passif
- IXX Dettes fiscales et sociales
- XX Engagements hors bilan
- XXI Liste du personnel transféré
- XXII Litiges en cours

14
G
9

PROJET DE TRAITE D'APPORT PARTIEL

Entre ALSTOM Power Heat Exchange et ALSTOM Power Turbomachines

ANNEXE n° I

Brevets déposés en France et à l'étranger

4
5

CG

active portfolio
Business = TNU

02.05.2007 CW

Docket Number	Country	Filing Type	Status	Site	Business	Application Number	Publication Number	Patent Number	Title
B00/0223	CA	PCT Application	Filed	B	TNU	2428650			
B00/223	CN	PCT Application	Filed	B	TNU	1818671	1474929		CONDENSATION HEAT EXCHANGER
B00/223	DE	National Filing	Filed	B	TNU	10055242.6	10055242		CONDENSATION HEAT EXCHANGER
B00/223	DE	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	1980811.2	1344013	50110984.1	CONDENSATION HEAT EXCHANGER
B00/223	FR	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	1980811.2	1344013	1344013	CONDENSATION HEAT EXCHANGER
B00/223	GB	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	1980811.2	1344013	1344013	CONDENSATION HEAT EXCHANGER
B00/223	IT	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	1980811.2	1344013	1344013	CONDENSATION HEAT EXCHANGER
B00/223	JP	PCT Application	Filed	B	TNU	2002-542817	2004-514110	3464918E/2006	CONDENSATION HEAT EXCHANGER
B00/223	US	PCT Application	Granted	B	TNU	2003-7006477	2003-59247	522886	CONDENSATION HEAT EXCHANGER
B01/183-0	CH	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	10416485	US20040069468	6542022	CONDENSATION HEAT EXCHANGER
B01/183-0	DE	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	3732160.1	1525588	1525588	METHOD FOR OPERATING A NUCLEAR POWER STATION AND DEVICE FOR CARRYING
B01/183-0	ES	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	3732160.1	1525588	1525588	METHOD FOR OPERATING A NUCLEAR POWER STATION AND DEVICE FOR CARRYING
B01/183-0	FI	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	3732160.1	1525588	2265106	METHOD FOR OPERATING A NUCLEAR POWER STATION AND DEVICE FOR CARRYING
B02/127-0	DE	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	3732160.1	1525588	1525588	METHOD FOR OPERATING A NUCLEAR POWER STATION AND DEVICE FOR CARRYING
B02/127-0	DE	National Filing	Granted	B	TNU	3798937.3	1576331	50305876.9	DEAERATION/DEGASSING SYSTEM FOR POWER PLANT CAPACITORS
B02/127-0	EP	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	10245935	10245935	1576331	DEAERATION/DEGASSING SYSTEM FOR POWER PLANT CAPACITORS
B02/127-0	GB	EP/CPCT Filing	Granted	B	TNU	3798937.3	1576331	1576331	DEAERATION/DEGASSING SYSTEM FOR POWER PLANT CAPACITORS
B02/127-0	US	PCT Application	Filed	B	TNU	110592342	1576331	1576331	DEAERATION/DEGASSING SYSTEM FOR POWER PLANT CAPACITORS
B03/004-0	AU	PCT Application	Filed	B	TNU	2004-210904	US20060091089		DEAERATION/DEGASSING SYSTEM FOR POWER PLANT CAPACITORS
B03/004-0	CN	PCT Application	Filed	B	TNU	2004-210904			DEAERATION/DEGASSING SYSTEM FOR POWER PLANT CAPACITORS
B03/004-0	DE	National Filing	Filed	B	TNU	1745278			DEAERATION/DEGASSING SYSTEM FOR POWER PLANT CAPACITORS
B03/004-0	EP	EP/CPCT Filing	Filed	B	TNU	2004-210904	10303341		DEAERATION/DEGASSING SYSTEM FOR POWER PLANT CAPACITORS
B03/004-0	IN	EP/CPCT Filing	Filed	B	TNU	10303341.6	1530603		AIR COOLER FOR POWER PLANTS AND USE OF SUCH AN AIR COOLER
B03/004-0	JP	PCT Application	Filed	B	TNU	1760CHEMP/2005			AIR COOLER FOR POWER PLANTS AND USE OF SUCH AN AIR COOLER
B03/004-0	TH	National Filing	Filed	B	TNU	2006-521527			AIR COOLER FOR POWER PLANTS AND USE OF SUCH AN AIR COOLER
B03/004-0	US	PCT Application	Filed	B	TNU	88259	67686		AIR COOLER FOR POWER PLANTS AND USE OF SUCH AN AIR COOLER
B03/004-0	VN	PCT Application	Filed	B	TNU	1-2005-01070	US20060090964		AIR COOLER FOR POWER PLANTS AND USE OF SUCH AN AIR COOLER
B05/023-0	CH	National Filing	Filed	B	TNU	00531/06			CYCLONE AT INLET PIPE TO AVOID OXIDE PARTICLES IN BLADE PATH FOR HIGH
B05/023-0	WO	PCT Application	Filed	B	TNU	PCT/EP2007/050730			CYCLONE AT INLET PIPE TO AVOID OXIDE PARTICLES IN BLADE PATH FOR HIGH
B85/002	CA	National Filing	Filed	B	TNU	01493706			HIGH-SPEED WATER SEPARATOR
B88/005	AU	National Filing	Granted	B	TNU	525564-3	1277254	1277254	STEAM CONDENSER
B88/005	CA	National Filing	Granted	B	TNU	2851839	607036	607036	STEAM CONDENSER
B88/005	CH	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	588406-3	1309908	1309908	STEAM CONDENSER
B88/005	DE	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	86121053.8	325758	325758	STEAM CONDENSER
B88/005	ES	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	86121053.8	325758	325758	STEAM CONDENSER
B88/005	FR	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	86121053.8	325758	325758	STEAM CONDENSER
B88/005	HR	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	86121053.8	325758	325758	STEAM CONDENSER
B88/005	IT	National Filing	Granted	B	TNU	86121053.8	325758	325758	STEAM CONDENSER
B88/005	NL	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	P-2390/08	P-2390/08	P-2390/08	STEAM CONDENSER
B88/005	SE	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	86121053.8	325758	325758	STEAM CONDENSER
B88/005	SI	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	86121053.8	325758	325758	STEAM CONDENSER
B88/005	US	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	86121053.8	325758	325758	STEAM CONDENSER
B88/005	CH	National Filing	Granted	B	TNU	07297388	4967833	4967833	AUXILIARY CONDENSER
B89/022	DE	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	90102198	394200	394200	STEAM CONDENSER
B89/022	DE	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	90102198	5900279.4	5900279.4	STEAM CONDENSER

Annexe 1 APHE HEX TNUX-Portfolio active 02/05/2007 Rev01.xls

active portfolio
Business = TNU

02.05.2007 CW

Docket Number	Country	Filing Type	Status	Site	Business	Application Number	Publication Number	Patent Number	Title
V020848	CZ	National Filing	Granted	B	TNU	PV1996-0487	729000	283700	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	DE	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	96400339.6	729000	69501821.7	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	DK	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	96400339.6	729000	729000	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	ES	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	96400339.6	729000	2129336	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	FR	National Filing	Granted	B	TNU	9502127	2731067	9502127	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	FR	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	96400339.6	729000	729000	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	GB	National Filing	Granted	B	TNU	9614986.1	2215227	2315227	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	IN	National Filing	Granted	B	TNU	309/DEL/96		193586	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	IT	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	96400339.6	729000	729000	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	JP	National Filing	Granted	B	TNU	1996-036969	247691	3013344	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	KR	National Filing	Granted	B	TNU	10-1996-0004125	96-31949	387655	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	MX	National Filing	Granted	B	TNU	960647		193736	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	NL	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	96400339.6	729000	729000	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	RU	National Filing	Granted	B	TNU	96103431	2138760	2138760	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	SE	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	96400339.6	729000	729000	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	SK	National Filing	Granted	B	TNU	PV1996-0227		2138760	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	UA	European Patent - Direct EP	Granted	B	TNU	96020557		44251	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
V020848	US	National Filing	Granted	B	TNU	600766		5846590	BUNDLE OF TUBES FOR A STEAM CONDENSER
WM965730	DE	EPC/PCT Filing	Granted	W	TNU	97948779	951580	59703321.8	COATING FOR COMPONENTS AND PROCESS FOR PRODUCING THE SAME
WM965730	FR	EPC/PCT Filing	Granted	W	TNU	97948779	951580	951580	COATING FOR COMPONENTS AND PROCESS FOR PRODUCING THE SAME
WM965730	JP	PCT Application	Filed	W	TNU	52001198	2001-502758		COATING FOR COMPONENTS AND PROCESS FOR PRODUCING THE SAME
WM965731	US	PCT Application	Granted	W	TNU	09/301135		6346294	PROCESS FOR PRODUCING A COATING ON COMPONENTS

59

Annexe LAPHE HEX TNUX Portfolio active 02052007 Rev01.xls

ALSTOM Power Heat Exchange
Trademark Portfolio

	9	10	11	12	13	14	15	16	17
	Filing N°	First Reg date	First Reg N°	Latest Ren date	Lastest Ren N°	Event	Next renewal	Classe(s)	
1	917192	30/AUG/1991	917192	30/AUG/2001	917192	Renewal	30/AUG/2011	37	Goods and/or Services
51	917193	30/AUG/1991	917193	30/AUG/2001	917193	Renewal	30/AUG/2011	42	Installation, maintenance and repair services including those in connection with machines, condensers and reheaters, turbines, degassers and boilers.
52	91-25-453	09/MAR/1993	40 - 259196	09/MAR/2003	40 - 259196	Renewal	09/MAR/2013	07	Consulting engineering; technical research and project studies including the preparation of reports; design and drafting and the drawing up to plans. Steam condensers, steam-engine boilers for non-transportation machines and apparatus, gas turbines for non-transportation machines and apparatus, steam turbines for non-transportation machines and apparatus, hydraulic turbines for non-transportation machines and apparatus, nuclear power turbines for non-transportation machines and apparatus, and air turbines for non-transportation machines and apparatus.
53									
54	91-25-453	09/MAR/1993	40 - 259196	09/MAR/2003	40 - 259196	Renewal	09/MAR/2013	11	Boilers for non-transportation machines and apparatus (excluding steam-engine boilers and household boilers)
55	91 - 25-452	24/JUL/1992	40 - 244400	12/DEC/2002	40 - 244400	Renewal	12/DEC/2012	11	Condensers and reheaters
56	91 - 3820	09/MAR/1993	41 - 18339	09/MAR/2003	41 - 18339	Renewal	09/MAR/2013	37	Boiler installation and maintenance services, condenser installation and maintenance services, reheater installation and maintenance services, turbine installation and maintenance services, and gas eliminator for boiler water supply
57	91 - 3819	27/JAN/1993	41 - 18916	27/JAN/2003	41 - 18916	Renewal	27/JAN/2013	37	Repair services for boilers, condensers, reheaters, boiler feedwater degassers and turbines.
58	91 - 3820	09/MAR/1993	41 - 19339	09/MAR/2003	41 - 19339	Renewal	09/MAR/2013	42	Engineering consulting services, technical research services, and machinery drawing services
59	575 510	03/SEP/1991	575 510			Registration	03/SEP/2011	07	Machines, notamment condenseurs et réchauffeurs pour turbines thermiques ou nucléaires, dégazeurs d'eau d'alimentation de chaudières, chaudières de machines, Services d'installation, de maintenance, de réparation des machines citées en classe 7
60	575 510	03/SEP/1991	575 510			Registration	03/SEP/2011	37	Travaux d'ingénieurs, études techniques, établissement de plans
61	575 510	03/SEP/1991	575 510			Registration	03/SEP/2011	07	Machines, notamment condenseurs et réchauffeurs pour turbines thermiques ou nucléaires, dégazeurs d'eau d'alimentation de chaudières, chaudières de machines, notamment de turbines, turbines autres que pour véhicules terrestres.
62	575 510	03/SEP/1991	575 510			Registration	03/SEP/2011	07	Machines, notamment condenseurs et réchauffeurs pour turbines thermiques ou nucléaires, dégazeurs d'eau d'alimentation de chaudières, chaudières de machines, notamment de turbines, turbines autres que pour véhicules terrestres.
63	575 510	03/SEP/1991	575 510			Registration	03/SEP/2011	07	Machines, notamment condenseurs et réchauffeurs pour turbines thermiques ou nucléaires, dégazeurs d'eau d'alimentation de chaudières, chaudières de machines, notamment de turbines, turbines autres que pour véhicules terrestres.
64	575 510	03/SEP/1991	575 510			Registration	03/SEP/2011	37	Services d'installation, de maintenance, de réparation des machines citées en classe 7
65	1 475 344	07/MAR/1991	1 475 344	07/MAR/1998	1475344	Filing	03/SEP/2011	42	Travaux d'ingénieurs, études techniques, établissement de plans
66	1 475 344	07/MAR/1991	1 475 344	07/MAR/1998	1475344	Filing	03/SEP/2011	42	Installation, repair and maintenance of condensers, reheaters, boiler feedwater degassers, boilers and turbines; all included in class 37.
67	1 475 345	07/MAR/1991	1 475 345	07/MAR/1998	1475345	Filing	07/MAR/2008	37	Engineering consulting; drawing up of plans; technical studies relating to condensers and reheaters for nuclear fossil-fuel turbines, boiler feedwater degassers, boiler for turbines and turbines; all included in class 42.
68	1 475 345	07/MAR/1991	1 475 345	07/MAR/1998	1475345	Filing	07/MAR/2008	07	Condensers and reheaters for nuclear or fossil-fuel turbines; boiler feedwater degassers; boilers for turbines; all included in class 7.

55

Clerk's Office of the Trade Court of NANTERRE
4 Rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE CEDEX
www.infogreffe.fr

R.C.S. NANTERRE 389 192 030
Our references: ARO
(1993 B 04267)

4

Kbis Extract

REGISTRATION WITH THE TRADE AND COMPANIES REGISTER
Extract dated 16 January 2013

IDENTIFICATION

Company name: ALSTOM Power Systems SA
Identification number: R.C.S. NANTERRE 389 192 030
File administration number: 1993 B 04267
Registration date: 11 October 1993

INFORMATION ON THE CORPORATE BODY

Legal status: Limited Company (*Société anonyme*)
With a capital of: 33,460,227.00 Euros
Address of the registered office: 2 Quai Michelet - 3 Avenue André Malraux - 92309 Levallois Perret Cedex
Duration of the company: Up to 17 NOVEMBER 2091
Accounts are closed each year on: 31 March
Incorporation - Submission of the deed: At the Clerk's Office of the Trade Court of PARIS on 16 November 1992 under number 016092
Published in: *Les Petites Affiches* of 16 November 1992
Transfer from: PARIS
Submission of the deed: At the Clerk's office of the Trade Court of NANTERRE on 13 August 1999 under number 21371
Publication at the Clerk's Office of the new registered office: Newspaper *Les Petites Affiches*, 29 July 1999

ADMINISTRATION

Chairman of the board of directors and Director Mr PATRICK MAFFEIS
born on 23/09/1961 in ST DIZIER 52100
of French nationality
residing at 27 Rue de la cote d'Azur 67100 Strasbourg

Managing Director Mr FREDERIC BRUN
born on 03/03/1975 in ST MANDE 94160
of French nationality
residing at 4 Rue Voltaire 90000 Belfort

Deputy Managing Director and Director Mr PATRICK BONGUET
born on 31/03/1960 in STRASBOURG 67000
of French nationality
residing at 11 Chemin De La Gatine 78240 Chambourey

Deputy Managing Director and Director Mr Dominique LLONCH
born on 18/01/1961 in PARIS 75013
of French nationality
residing at 26 rue de l'Erable 78720 Dampierre En Yvelines

Deputy Managing Director Mr PATRICK FRAGMAN
Born on 11/01/1967 in VILLEPINTE 93420
Of French nationality
Residing at 58 rue Saint Laurent 77400 Lagny Sur Mame

Director Mr. Jean-Michel LEMASLE
born on 31/08/1955 in COMPIEGNE 60200
of French nationality
residing at 1 Allée Du Puits 91430 Vauhallan



16/01/2013 15:18:10

Clerk's Office of the Trade Court of NANTERRE
4 Rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE CEDEX
www.infogresse.fr

R.C.S. NANTERRE 389 192 030
Our references: ARO
(1993 B 04267)

Kbis Extract

REGISTRATION WITH THE TRADE AND COMPANIES REGISTER
Extract dated 16 January 2013

<i>Director</i>	Mr Gérard PAYROU Born on 11/11/1960 in DIJON 21000 of French nationality residing at 7 rue Des Frères Bouquet 90700 Chatenois Les Forges
<i>Director</i>	Mrs CATHERINE CASSIERE Born on 26/08/1962 in DIJON 21000 of French nationality residing at 2 Rue Du Bel Air 92190 Meudon
<i>Chief Auditor</i>	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (R.C.S. NANTERRRE 672 006 483) 63 Rue De Villiers 92200 Neuilly Sur Seine Legal status Public Limited Company (<i>Société anonyme</i>)
<i>Deputy Auditor</i>	Mr Yves NICOLAS born on 21/03/1955 in LA VOULTE SUR RHONE 07800 of French nationality residing at 111 Rue De Silly 92100 Boulogne Billancourt

INFORMATION ON THE BUSINESS ACTIVITY

<i>Origin of the company:</i>	Transfer of the registered office and of the main establishment 38 AVE KLEBER 75116 PARIS as of 1 August 1999 former R.C.S. No. 092B13651
<i>Origin of the business:</i>	Business acquired by contribution
<i>Activity:</i>	Engineering and general business for energy, fuel and nuclear power stations, research, manufacturing, assembly and commissioning of all electronic equipment, and especially gas turbines with high, average and low power, steam turbines, alternators, boilers, inspection equipment, civil engineering, units and all companies implementing the above activities.
<i>Address of the main establishment:</i>	1 rue Alice et Paul Kromer 90300 Cravanche

OBSERVATIONS

6 November 1995	, number 36201	Company having participated in the contribution: Gec Alsthom électromécanique (Rcs Paris b 389 192 246)
6 April 1999	, number 36202	Increase in the capital following a partial contribution of assets under the legal system of splits - company having participated in the operation: Alstom entreprise sa - 38 avenue Kleber - 75116 Paris - Rcs Paris b 712 043 868
13 August 1999	, number 36203	The company no longer carries out its activity at its former registered office
15 April 2008	, number 11481	Transfer of the main establishment from 2 quai Michelet 3 avenue André Malraux 92309 LEVALLOIS PERRET to 3 avenue des Trois Chênes 90000 BELFORT - as from 28/01/2008-

16/01/2013 15.



Kbis Extract

REGISTRATION WITH THE TRADE AND COMPANIES REGISTER

Extract dated 16 January 2013

09 June 2009	, number 16346	Merger by absorption of ALSTOM POWER BOILERS SA RCS NANTERRE 682-026-608 – as from 31-03-2009
05 May 2010	, number 57969	Merger by absorption of BELFORT 389 192 246, of ALSTOM POWER TURBOMACHINES SA - 3 avenue des trois Chenes 90018 BELFORT CEDEX, as from 31/03/2010.
02 May 2011	, number 250	Partial contribution of assets of ALSTOM BERGERON RCS 342 852 868 NANTERRE as of 31/03/2011
07 May 2012	, number 41588	Contribution to the benefit of the company Alstom sextant 2, 3 avenue Andre Malraux 92300 Levallois Perret 493 182 505 RCS Nanterre by the company Alstom power systems SA (limited company) 389 192 030 RCS Nanterre of the whole independent boiler activity branch (design, manufacturing, sale, installation of new boilers and renovation of existing boilers)

ESTABLISHMENTS WITHIN THE JURISDICTION OF THE CLERK'S OFFICE

Address:	3 Avenue André Malraux 92309 Levallois Perret Cedex
Activity:	Sale of new steam turbine equipment, project management and research and development
Start of the activity:	31 March 2010
Origin of the business or activity:	Acquired by merger
Previous operator:	ALSTOM POWER TURBOMA Identification No. 389192246
Operating mode:	Direct operating mode

ESTABLISHMENTS OUTSIDE THE JURISDICTION OF THE CLERK'S OFFICE

Clerk's office of NANTES (4401)

Secondary Establishment

Clerk's office of EYRY (7801)

Secondary Establishment

Clerk's office of BELFORT (9001)

Main Establishment

Clerk's office of BOBIGNY (9301)

Secondary Establishment



Clerk's Office of the Trade Court of NANTERRE
4 Rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE CEDEX
www.infogrefe.fr

R.C.S. NANTERRE 389 192 030
Our references: ARO
(1993 B 04267)

Kbis Extract

REGISTRATION WITH THE TRADE AND COMPANIES REGISTER
Extract dated 16 January 2013

Extract issued in NANTERRE on 16 January 2013 on 4 page(s).

The Clerk,

[Stamp: TRADE COURT OF NANTERRE
(Hauts-de-Seine department)]

(Signature)

End of the extract



Certifié conforme à l'original :
N° d'inscription : B-652
Écrit en langue : Française
Fait le : 30.01.2013

**CERTIFICATE OF NAME & ADDRESS CHANGE, and MERGER
OF CORPORATION**

I, the undersigned, hereby certify that: **GEC Alsthom Delas**
of 12-14, rue d'Alsace, Levallois-Perret, 92300, France,
a corporation duly organized under the laws of **FRANCE**,

and changed its address
from: 12-14, rue d'Alsace, Levallois-Perret, 92300, France,
to: 19-21 Rue Morane Saulnier, 78140, VelizyVillacoublay, France
on the date of February 27, 1998,

and later, changed its name from: **GEC Alsthom Delas** to: **ALSTOM Heat Exchange S.A.** on the date of June 22nd, 1998,

and later, changed its name from: **ALSTOM Heat Exchange S.A.** to: **ABB ALSTOM Power Heat Exchange SA** on the date of November 16, 1999,

and later, changed its name from: **ABB ALSTOM Power Heat Exchange SA** to: **ALSTOM Power Heat Exchange SA** on the date of June 28, 2000,

and later, changed its address
from: 19-21 Rue Morane Saulnier, 78140, Velizy-Villacoublay, France
to: 3 Avenue Andre Malraux, 92300 Levallois Perret, France
on the date of April 11, 2006,

and later, made a partial business transfer into **ALSTOM Power Turbomachines**
of 3, Avenue des Trois Chênes, 90018 Belfort, France on the date of October 29th, 2007,

and later, was merged into **ALSTOM Power Systems SA**
of 2 Quai Michelet, 3 Avenue Andre Malraux, 92309 Levallois Perret Cedex, France
on the date of March 31, 2010.

In WITNESS thereof, I have executed this instrument as a lawful representative of the company with authorization to execute certain documents relating to patents, utility models, designs and trademarks on behalf of the company. In addition, I, to the best of my knowledge, do hereby certify that the foregoing is true and correct.

Dated this 14th day of January, 2013

By: Fredéric BROWN
Name in Full:
Title: Directeur Général

(NOTARY SEAL)

(Signature)
Notary Name:

